

Enfance & Familles d'Adoption

Reconnue d'utilité publique par le décret du 5 novembre 1984 www.adoptionefa.org 2025

Association départementale d'Indre et Loire

https://efa37.fr c	ontacts	: secretaire.e	fa37@gmail.com;	tresorier.	efa37@	gmail.com	<u>n</u> ; <u>pr</u>	esident.efa37	7@gmail.com	
	Nouvelle Adhésion ou					Renouvellement				
	ADHÉRENT 1					ADHÉRENT 2				
NOM										
			Si nécessaire, soul	igner le no	m qui d	⊦ evra figurer	sur le	certificat fisc	al	
PRÉNOM										
ADRESSE										
PROFESSION										
TÉL. DOMICILE										
TÉL. PORTABLE										
E-MAIL										
Situation matrimoniale	☐ Co	oncubins	Pacsés Ma	arié(e)s	\square D	oivorcé(e)] Célibataire	e	
VOUS ADHÉREZ COMME	☐ Fa	☐ Famille adoptive ☐ Adopté(e) majeur ☐ Famille élargie ☐ Autre ☐ Postulant : Agrément ☐ Non ☐ Oui, depuis le :								
			Statum : 1 Igremen				асраг			
ENFANTS Prénom	Sexe	Année de naissance	Enfant biologique, AFA, OAA (lequ démarche individ	iel), ou	Pay	s de naissan	ce	Année d'arrivée	Type d'adoption : simple, plénière, Autre type d'accueil, kafala, DAP	
									·	
J'accepte que les photographies d'EFA 37.	prises lo	ors de manifes	tations de l'association	on et sur le	squelles	s nous ou no	s enfa	nts figurons, s	soient utilisées pour le site	
<u>'ormule(s) d'adhésion ch</u>	oisie:									
Cotisation 2025 statutaire						38 euros				
Cotisation 2025 statutaire + don (1)						euros				
Cotisation 2025 statutaire + abonnement à Accueil (2)						58 euros				
Cotisation 2025 statutaire + abonnement à $Accueil + don$ euros										
En cochant cette case vous (1) Les dons ouvrent droit à u délivré.									. Un reçu fiscal vous sera	
(2) En tant qu'adhérents vous l	oénéficie	ez d'un tarif pı	référentiel d'abonnen	nent de 20	euros à	la revue trir	nestrie	elle <i>Accueil</i> .		
Comment être actif dans	le fonc	<u>:tionnemen</u>	t de l'association	<u>1 ?</u>						
 ☐ J'accepte d'être contacté(e) par de futurs adoptants pour partager mon expérience. ☐ J'accepte d'être contacté(e) par l'association pour apporter mon témoignage. ☐ Je peux aider, de façon ponctuelle, l'association. 							Date et signature :			
Ce bulletin et votre règlem										

⁽³⁾ Les informations personnelles recueillies par EFA sont uniquement destinées au fonctionnement de votre association. Elles sont conservées 10 ans après notre dernier contact, sauf durée modifiée, autorisée ou imposée par une obligation légale, réglementaire, ou exercice de votre droit de suppression. Pendant cette période, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des informations recueillies. EFA s'engage à ne pas vendre, louer, céder ou donner accès à des tiers vos données sans votre consentement explicite, sauf motif légitime (légal, fraude, exercice des droits de la défense ...), exception faite de la fédération et ses associations départementales, l'UDAF, l'UNAF et le routeur de la revue Accueil. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, et au règlement européen du 27 avril 2016 (RGPD applicable le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, rectification, effacement, ou limitation du traitement de vos données. Pour des motifs légitimes, vous pouvez vous opposer à l'utilisation de celles-ci et, sous réserve d'un justificatif d'identité, exercer vos droits en contactant le président de votre association.



Enfance & Familles d'Adoption

EFA 37 - 21, rue de Beaumont 37000 TOURS

Votre adhésion est importante pour la représentativité et la légitimité de notre mouvement.

Une fédération forte de plus de 5 000 familles est entendue au sein des instances traitant de l'adoption. Votre voix s'ajoute à toutes les autres afin de témoigner du vécu des familles adoptives et des adoptés et défendre au mieux l'intérêt supérieur de l'enfant et son droit à avoir une famille.

Que m'apporte l'adhésion à EFA?

En adhérant à Enfance & Familles d'Adoption d'Indre et Loire, vous rejoignez les 78 familles adoptives du département qui participent à la vie de notre mouvement et, bien au-delà, vous entrez dans le cercle des 5 000 familles et adoptés majeurs répartis en France au sein des <u>92 associations départementales et interdépartementales</u> affiliées à la fédération Enfance & Familles d'Adoption.

Vous recevez régulièrement :

- Les invitations à nos rencontres (journées familiales, réunions d'information pour les postulants...), aux soirées témoignages, aux conférences et débats que nous organisons périodiquement ;
- La newsletter bimestrielle de la fédération;
- En vous abonnant, <u>la revue trimestrielle Accueil publiée par la fédération EFA</u>, seule revue française exclusivement consacrée à l'adoption.

En tant qu'adhérent, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel (remise de 50 % par rapport au prix public).

Vous avez accès :

- À la <u>ligne nationale d'écoute</u> destinée aux familles, postulants et adoptés majeurs ;
- À une information et un accompagnement vers un enfant à besoins spécifiques grâce à notre service ERF;
- Aux groupes d'échanges, groupes de parole, cafés des parents, cafés de gestion de l'attente, journées de sensibilisation à la parentalité adoptive...
- Selon votre demande, à une mise en contact avec des familles adoptives avec lesquelles vous souhaitez échanger;
- Lors de nos réunions en présentiel : au prêt de livres, revues et vidéos sur l'adoption disponibles à notre lieu d'accueil ;
- Vous bénéficiez de l'écoute, de l'expérience de nombreuses familles aux parcours multiples et variés.
- Via l'accès Internet, nous avons développé pour vous :
 - un site d'information privilégié (https://efa37.fr)
 - une adresse contact : secretaire.efa37@gmail.com
 - une adresse pour les questions relatives à ERF : marjorieerf.efa37@gmail.com
 - un groupe privé Facebook : EFA 37 Enfance et familles d'adoption 37

Notre association départementale étant membre de l'Union départementale des associations familiales (UDAF) d'Indre et Loire, vous êtes membre également de cette institution et à ce titre bénéficiez de leur représentation et des services aux familles.

Toutes les informations utiles sont disponibles sur https://efa37.fr/

À quoi sert ma cotisation annuelle?

Notre association reverse 24 euros à la fédération EFA ainsi qu'une cotisation à l'UDAF.

La fédération EFA est devenue en 70 ans l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics (ministère des Solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ministère de la Justice, des élus et des différents organismes agissant en matière d'adoption (Mission de l'adoption internationale, Agence française de l'adoption). Elle participe à l'évolution de la législation et des idées dans la société en intervenant dans les médias et auprès des élus politiques. Elle est membre du Conseil national pour l'accès aux origines personnelles, du Conseil national de l'adoption et du GIP France Enfance Protégée. Elle vous informe et vous accompagne grâce à ses publications, une newsletter bimestrielle, son site (www.adoptionefa.org) et Zébulon, le blog d'ERF (www.erf.adoptionefa.org).

Le solde restant à notre association départementale est consacré aux moyens nécessaires à son fonctionnement : organisation de manifestations, documentation, formations, location de salles... Il nous permet de vous accompagner avant, pendant et après l'arrivée de vos enfants, de pérenniser nos activités et de donner plus de poids à nos représentants dans les institutions (Conseil de famille des pupilles de l'État, Commission d'agrément) et administrations locales.